

# CHARTER R.U.S.C.

## PREAMBULES.

Parce que nous faisons tous partie du même club,  
Parce que nous portons tous les mêmes couleurs,  
Parce que nous partageons tous la même passion,

Il a été décidé de mettre en place une charte interne au club afin que son fonctionnement soit le plus performant et le plus pertinent possible et afin que tous nous nous respections dans un même objectif : JOUER au football.

## LES DEVOIRS DU CLUB.

La Royale Union Sportive Courcelloise, permet à tous ses joueurs de bénéficier d'entraînements réguliers et de pratiquer le football à travers les entraînements et la compétition où chacun doit trouver sa place.

## LES DEVOIRS DU JOUEUR.

- Pour obtenir sa licence, le joueur doit obligatoirement être à jour de sa cotisation, des facilités de paiement peuvent être mises en place avec l'accord du président et du secrétaire, le joueur qui n'aura pas entamé un processus de financement avant le début des compétitions ne sera plus convoqué jusqu'à régularisation.
- Respecter les dirigeants, arbitres, entraîneurs et adversaires.
- Respecter les horaires définis pour les entraînements et rendez-vous de matchs.
- Faire preuve d'assiduité aux entraînements proposés durant toute la saison.
- Maîtriser son comportement, ses émotions en match et aux entraînements ( mauvais gestes, insultes, etc..)
- Respecter les compositions d'équipes faites par les éducateurs.
- Signaler son absence au match lors de l'entraînement précédent.
- Respecter le matériel mis à disposition.
- Respecter la propreté des vestiaires à domicile, comme à l'extérieur.

- Tout joueur fautif d'un manquement lié à sa mauvaise conduite sur et en dehors du terrain, sera convoqué devant le comité, qui prendra les dispositions qui s'imposeront en fonction de la gravité des actes.

### **LES DEVOIRS DE L'ENTRAÎNEUR.**

- L'entraîneur devra dans la mesure de ses activités professionnelles, être présent 30 minutes avant le début de l'entraînement pour mettre en place sa séance.
- Faire appliquer la discipline dans le vestiaire et sur le terrain.
  
- Compter avant les matchs ou avant l'entraînement les ballons mis à sa disposition par le club, ranger le matériel et ballons dans le local prévu à cet effet.
  
- Veiller à la propreté du vestiaire après les entraînements et les matchs.

**R.U.S.C.**